



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Commission	Section SENIORS – FUTSAL – VÉTÉRANS	
Saison 2021-2022	Date : Samedi 12 Février 2022 – Séance ouverte à 9 H 00	PV n° 9
Présents :	MM. Claude BARRÉ, Alain CAILLET, Yoann FOUASSIER, Jean-Paul NOUVEL, Pascal PERRET et Yvon DUPRÉ.	
Absents excusés :	MM. Jean- Noël PICOT et Nicolas POTTIER.	

[1. Adoption PV](#)

Le PV n° 8 de la réunion du 26 janvier 2022 est adopté.

[2. Article 37](#)

Dossier transmis par la Commission Départementale de Discipline

La Commission :

Constate que l'équipe de **LAVAL RÉUNION US 1** – Championnat Seniors – D2 Groupe B a atteint le total de 20 Pénalités au 16 décembre 2021.

En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL., la commission décide **du retrait de 2 points au classement** de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

[3. Match LAVAL JS MAGHREB 1 / AS LAVAL BOURNY 2 du 31/10/2021 \(D1/B\)](#)

Dossier transmis par la Commission Départementale de Discipline

La Commission :

Constate que la-dite Commission lors de sa réunion du 20 JANVIER 2022 a décidé de sanctionner l'équipe de **LAVAL MAGHREB JS 1** – Championnat Seniors – D1 Groupe B de -1 point ferme.

En conséquence, les voies de recours étant échues, la commission décide **du retrait de 1 point au classement** de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

4. Match LAVAL FC MONTJEAN 1 / US ST BERTHEVIN 2 du 19/12/2021 (D2/C)

Dossier transmis par le Commission Départementale Règlementaire et Contentieux

Dossier n°15 du 20/02/22. La CDOC prend connaissance du PV du 20/01/22 de la CDRC et valide le match perdu par pénalité à l'US ST BERTHEVIN 2 – donne la victoire au FC MONTJEAN 1 (FC MONTJEAN 1 : 3 points, US ST BERTHEVIN 2 : -1 point – Score 3 à 0).

5. Point sur le Championnat Seniors

La Commission prend note des matches non joués et décide de les fixer comme suit :

- . US ARON 1 / ANC. CHATEAU GONTIER 3 du 16/01/22 (D1/A) fixé au dimanche 13 février 2022 à 15H00
- . LOUVERNÉ SPORTS 2 / SC ANJOU 1 du 30/01/22 (D1/A) fixé au dimanche 13 février 2022 à 13H00
- . AS LAVAL BOURNY 2 / V. ST GEORGES BUTTAVENT 1 du 06/02/22 (D1/B) fixé au dimanche 13 février 2022 à 13H00
- . AS NEAU 1 / AS CHATRES 2 du 31/01/22 (D4/A) fixé au dimanche 20 février 2022 à 15H00 si le club visiteur est éliminé du Challenge (sinon dimanche 6 mars 2022 à 15H00).
- . A. AHUILLÉ 1 / ENT. ST FORT 1 du 06/02/22 (Vétérans) fixé au dimanche 13 février 2022 à 9H30
- . US MÉRAL/COSSÉ 1 / ANC. CHATEAU GONTIER 1 du 30/01/22 (Vétérans) fixé au dimanche 13 février 2022 à 9H30

6. Informations diverses

La Commission prend acte d'une décision du Comité Directeur en date du 24 janvier 2022 concernant le Championnat de Quatrième Division à savoir :

« En raison de la particularité du Championnat de Division 4 qui se déroule en deux phases, le Bureau du Comité Directeur décide d'amender la rédaction de l'alinéa 4 de l'article 167 des Règlements Généraux de la Ligue de Pays de la Loire comme suit :

4) Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des trois dernières rencontres du Championnat D4 2ème Phase, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix matchs de championnat avec des équipes supérieures disputant un championnat régional départemental. »

7. Forfaits

La commission prend acte des forfaits suivants :

Week-end des 28, 29 et 30 janvier 2022

D3 C	ANC. CHATEAU GONTIER 4
D4 C	US VILLIERS 3
D4 D	AS LA ROUAUDIÈRE 1
	US BALLOTS 2
D4 F	LAVAL US 3
D4 G	US ST BERTHEVIN 4
D4 H	US FOUGEROLLES 3
	AS LA DORÉE 2
DA SA A	AS MARTIGNÉ/MAYENNE 3
	ST GERMAIN LA VALLÉE D'ORTHE 2
D4 SA B	Ent. MÉNIL 3
	Ent. AZÉ 3
D4 SA C	CS COURBEVILLE 2
D4 SA D	ERNÉE 5
Vétérans C	Ent. CUIILLÉ 1
	RUILLÉ/LOIRON FC 31

Week-end des 04, 05 et 06 février 2022

D4 C	US ARGENTRÉ 3
D4 F	US ENTRAMMES 3
D4 H	US FOUGEROLLES 3
D4 SA A	AS MARTIGNÉ/MAYENNE 3 CA VOUTRÉ 2
D4 SA B	Ent. MÉNIL 3
D4 SA C	ASL MONTIGNÉ 2
Vétérans B	FC CHATEAU GONTIER 2
Vétérans C	FC ASTILLÉ/COSMES 1
Vétérans D	CA ÉVRON 1 US VILLIERS 1 US ENTRAMMES 1
Vétérans E	AS MARTIGNÉ/MAYENNE 1 EB COMMER 1 FC STADE MAYENNE 1
CD Futsal	FC CHATEAU GONTIER 1

Forfaits partiels championnats départementaux seniors masculins – Match perdu par forfait retrait de 1 point (Art. 10-II des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL).

Score particulier 3 à 0 (Art. 10-IV des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL).

Amende de 35,00 euros au club pour une équipe participant au Championnat D2

Amende de 30,00 euros au club pour une équipe participant au Championnat D3

Amende de 15,00 euros au club pour une équipe participant au Championnat D4

Amende de 10,00 euros au club pour une équipe participant au Championnat Vétérans

Amende de 40,00 euros au club pour la Coupe de District

Amende de 20,00 euros au club pour le Challenge des Réserves D1 et D2

Amende de 10,00 euros au club pour le Challenge des Réserves D3 et D4

(Art. 26-9 des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL et grille tarifaire du District).

* * * * *

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président de la commission

Pascal PERRET

